

Recettes et dépenses courantes des administrations locales - Ontario

Chiffres provisoires pour 2000

Formule P19

Confidentiel une fois rempli

If you prefer this questionnaire in English, please check □

\sim
$(\bigcirc/\bigcirc)^{\vee}$

Veuillez corriger noms et adresse si nécessaire ci-dessus.

Veuillez remplir et envoyer:

un exemplaire

Unité des institutions publiques Division des opérations et de l'intégration Statistique Canada Ottawa (Ontario) K1A 0T6 Date limite de réception:

28 septembre 2001

Cette enquête est effectuée par la Division des institutions publiques. Elle vise à recueillir des renseignements financiers des administrations locales permettant l'estimation des statistiques financières pour toutes les administrations locales bien avant l'achèvement des rapports statistiques.

Afin d'éviter tout chevauchement des enquêtes, le ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario nous fournira des données additionnelles sur les recettes et dépenses courantes par l'entremise des Rapports d'information financière (RIF). Ce questionnaire vise à recueillir des données détaillées qui ne sont pas disponibles dans le RIF.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête ainsi que celles du RIF aident les analystes à déterminer les activités financières des administrations publiques de la province de l'Ontario. Les résultats agrégés de l'enquête servent à fournir des données pour la présentation des accords fiscaux préparés pour le ministre des Finances, ainsi que pour la présentation à la Division des comptes des revenus et des dépenses pour fin d'incorporation au système de la comptabilité nationale, pour les séries de statistiques sur les recettes et dépenses des administrations locales du Système de gestion des finances publiques et pour d'autres divisions de Statistique Canada.

La collecte de ces rénseignements est autorisée par la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

Les renseignements fournis dans le cadre de cette enquête sont confidentiels en vertu de la Loi sur la statistique; aucune donnée concernant une enquête particulière ne peut être publiée ni transmise à l'extérieur de Statistique Canada sans le consentement préalable de l'intéressé.

Les données demandées comprennent les chiffres provisoires pour 2000 et doivent être déclarés en milliers de dollars.

Les echniques d'estimation employées nécessitent des données pour toutes les administrations locales visées par l'enquête. Si vous ne disposez pas de chiffres provisoires pour 2000 donnez votre meilleure estimation.

Si vous avez de la difficulté à remplir le questionnaire, téléphonez à l'Unité des institutions publiques, au (613) 951-1676; télécopieur: 1-800-755-5514 (sans frais); courriel: piu/uip@statcan.ca.

Voir les instructions à la page 4.

Les données concernant: transport en commun, gaz, téléphone et électricité NE DEVRAIENT PAS être incluses dans ce questionnaire, à l'exception des transactions spécifiées avec le fonds général.

Des tableaux normatisés ou personnalisés des résultats de l'enquête sont disponibles en communiquant avec la coordonnatrice de la diffusion des données et des relations externes de la Division des institutions publiques au (613) 951-0767

951-0767.	Signal des dominees et	des relations exteri	ics ac la bivision a	cs monation	o publiques du (010)			
Nom de la personne du remp déclaration:	Numéro de			Date de la déc	claration:			
	Numéro de	télécopieur:						
Titre officiel:								
	Courrier éle	ectronique:		Jour	MOIS ATTIEE			
Réservé à Statistique Canada								
Source	Contrôle	Vérification	Date		Entrée			

4-2600-350.2: 2001-05-08 SQC/IPU-210-60352





Dépenses courantes au titre de	e l'hygiène du n	nilieu	I (voir les instruc	tions	à la pa	age 4)	
					inte	usage erne ement	Chiffres provisoires 2000
	dépenses pour travaux		dépenses pour travaux		SGF	SIFCM	(milliers de dollars)
	exécutés par des entrepreneurs		exécutés à son propre compte				321
	350		351				
Approvisionnement d'eau		+		=	7310	24100	
Canalisations d'égout et épuration des	352	+	353	_			322
eaux-vannes (exclure les égouts pluviaux)				=	7320	24200	<u> </u>
Enlèvement et destruction des ordures ménagères et des déchets (inclure le	354	+	355	=			323
recyclage)					7330	24300	$\langle \langle \rangle \rangle$
	356		357			(324
Autres services d'hygiène du milieu		+		=	7359	24900	(5)
						7//	

Taxe sur les produits et services	
Nous demandons que le montant de la taxe sur les produits et services (TPS) p NET des crédits de taxe et rabais aux pages 2 et 3 du questionnaire. Nous pourront pas déclarer leurs données de cette façon. Veuillez indiquer ici (coche sera déclarée.	prévoyons que certains répondants ne
TPS nette	001
2. TPS brute	002
3. Pas de TPS	003
4. Autre (préciser)	004

Taxe sur les produits et services payée (voir les instructions à la page 4)	
Veuillez indiquer le montant de la taxe sur les produits et services (TPS) PAYÉE par votre municipalité en 2000 pour des transactions du fonds courant (exclure le capital). Veuillez également fournir une répartition selon le type d'activité de dépenses associé à la TPS payée.	Chiffres provisoires 2000
de depenses associe a la 11 obtage.	(milliers de dollars)
Total de la TPS payée	700
Détail par fonction Services d'administration générale	701
Setvices de protection	702
Services de transport	703
Services d'hygiène du milieu	704
Services de bien-être et de santé publique	705
Services de mise en valeur du territoire (inclure le logement)	706
Services récréatifs et culturels	707
Services financiers	708
Autres services	709

Page 2 4-2600-350.2

/euillez indiquer le montant de la taxe sur les produits et services (TPS) REMBOURSÉE à votre municipalité en 2000. Si possible, veuillez indiquer si le	tructions à la page 4) Chiffres provisoires 2000			
remboursement a pris la forme de rabais ou de crédits de taxe sur les intrants. /euillez également fournir une répartition selon le type d'activité de dépenses associé lu remboursement.	Rabais		Crédit de taxe sur les intrants	
la remboursement.		ers de doll	ars)	
otal de la TPS remboursée	740	741		
Détail par fonction	742	743	<u> </u>	
Services d'administration générale			\sim	
Services de protection	744	745		
Services de transport	746	747		
Services d'hygiène du milieu	748	749		
Services de bien-être et de santé publique	750	751	\rightarrow	
Services de mise en valeur du territoire (inclure le logement)	752	753	l	
Services récréatifs et culturels	754	755	i	
Services financiers	756	757		
Autres services	758	759	1	
Names estimate				
Commentaires				

Merci de votre collaboration

Instructions

- 1. Les données sur les recettes courantes (impôts et taxes, subventions tenant lieu d'impôts fonciers, ventes de biens et services, autres recettes de sources propres et transferts provenant des administrations provinciales et fédérale) et sur les dépenses courantes (administration générale, protection, transport, bien-être et santé publique, mise en valeur du territoire, loisirs et culture et services financiers) nous serons fournies par le ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario par l'entremise des Rapports d'information financière (RIF).
- 2. Cette enquête recueille des renseignements supplémentaires qui ne sont pas disponibles dans le RIF.

Dépenses courantes au titre de l'hygiène du milieu

3. Dans cette section, veuillez ventiler les dépenses au titre de l'hygiène du milieu selon les travaux réalisés par les entrepreneurs et ceux exécutés par vos employés. Le total des dépenses pour chaque sous-fonction (approvisionnement d'eau, canalisations d'égout et épuration des eaux-vannes, enlèvement et destruction des ordures ménagères et des déchets et autres services d'hygiène du milieu) devrait correspondre aux chiffres déclarés dans votre Rapport d'information financière (RIF) soumis au ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario. Veuillez vous baser sur les calculs qui suivent:

Le total des dépenses au titre de l'approvisionnement d'eau dans la cellule 321 devrait être égal à:

réseau d'adduction d'eau - dépenses totales (RIF, tableau 4, colonne 7, ligne 18)

- réseau d'adduction d'eau service de la dette nette à long terme (RIF, tableau 4, colonne 2, ligne 18)
- réseau d'adduction d'eau virements aux propres tonds (RIF, tableau 4, colonne 4, ligne 18)
- réseau d'adduction d'eau autres municipalitéssubventions, droits et frais de service (RIF, tableau 3, colonne 3, ligne 18)

Le total des dépenses au titre des caralisations d'égout et de l'épuration des eaux-vannés dans la cellule 322 devrait être égal à:

réseau d'égouts séparatifs - dépenses totales (RIF, tableau 4, colonne 7, ligne 16)

- réseau d'égouts séparatifs service de la dette nette à long terme (RtF, tableau 4, colonne 2, ligne 16)
- réseau d'égouts séparatifs virements aux propres fonds (RIF, tableau 4, colonne 4, ligne 16)
- réseau dégouts séparatifs autres municipalitéssubventions, droits et frais de service (RIF, tableau 3, colonne 3, ligne 16)

Le total des dépenses au titre de l'enlèvement et la destruction des ordures ménagères et des déchets dans la cellule 323 devrait être égal à:

ramassage des ordures - dépenses totales (RIF, tableau 4, colonne 7, ligne 19)

 élimination des ordures - dépenses totales (RIF, tableau 4, colonne 7, ligne 20)

- ramassage des ordures service de la dette nette à long terme (RIF, tableau 4, colonne 2, ligne 19)
- élimination des ordures service de la dette nette à long terme (RIF, tableau 4, colonne 2, ligne 20)
- ramassage des ordures virements aux propres fonds (RIF, tableau 4, colonne 4, ligne 19)
- élimination des ordures virements aux propres fonds (RIF, tableau 4, colonne 4, ligne 20)
- ramassage des ordures autres municipalitéssubventions, droits et frais de service (RIF, tableau 3, colonne 3, ligne 19)
- élimination des ordures autres municipalitéssubventions, droits et frais de service (RIF, tableau 3, colonne 3, ligne 20)

Le total des dépenses au titre des autres services d'hygiène du milieu dans la cellule 324 de rait être égal à:

luttre contre la pollution dépenses totales (RIF, tableau 4, colonne 7, Jigne 21)

- + autre dépenses totales (RIF, tableau 4, colonne 7, ligne 22)
- lutte contre la pollution service de la dette nette à long terme (RIF, tableau 4, colonne 2, ligne 21)
- autre service de la dette nette à long terme (RIF, tableau 4, colonne 2, ligne 22)
- lutte contre la pollution virements aux propres fonds (RIF, tableau 4, colonne 4, ligne 21)
- autre virements aux propres fonds (RIF, tableau 4, colonne 4, ligne 22)
- lutte contre la pollution autres municipalitéssubventions, droits et frais de service (RIF, tableau 3, colonne 3, ligne 21)
- autre autres municipalités-subventions, droits et frais de service (RIF, tableau 3, colonne 3, ligne 22)

Taxe sur les produits et services PAYÉE

4. Nous demandons que le montant de la taxe sur les produits et services (TPS) payée par votre municipalité pour des transactions du fonds courant (exclure le capital) soit déclaré NET des crédits de taxe et rabais. Veuillez également fournir une répartition selon le type d'activité de dépenses associé à la TPS payée. Si vous ne disposez pas de chiffres détaillés, indiquez la meilleure estimation.

Taxe sur les produits et services REMBOURSÉE

5. Veuillez déclarer le montant de la taxe sur les produits et services (TPS) remboursée à votre municipalité et indiquer si le remboursement a pris la forme de rabais ou de crédits de taxe sur les intrants. Veuillez également fournir une répartition selon le type d'activité de dépenses associé au remboursement. Si vous ne disposez pas de chiffres détaillés, indiquez la meilleure estimation.

Page 4 4-2600-350.2